



PASS INSTALLATION APTEA*



**PROCHAINE SESSION
DU 24 FEVRIER 2025
AU 9 FEVRIER 2026**



**Une formation
de 12 mois pour structurer
votre projet d'installation
en Agriculture Paysanne**

**Déclinable
à toutes les filières**

maraîchage, PPAM, élevage...

*APTEA : ASSOCIATION POUR LA PÉRENNISATION ET LA TRANSMISSION DES EMPLOIS
EN AGRICULTURE

OBJECTIFS

Structurer son projet d'installation en Agriculture Paysanne

Pratiquer et **approfondir** les gestes et les techniques nécessaires à son activité

S'ancrer et s'insérer dans le territoire, savoir **mobiliser les ressources des réseaux agricole et citoyen**

Faire des **choix techniques, organisationnels, stratégiques** pour sa future activité

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet d'installation agricole en **Région Hauts-de-France**

Etre **accompagné** dans la réflexion sur son projet par Initiatives Paysannes ou la Chambre d'Agriculture

Avoir un **diplôme agricole** ou de **l'expérience significative** dans la filière choisie d'installation

Avoir la capacité à **suivre une formation pendant 1 an**

Etre **véhiculé**

Avoir accès à **un ordinateur**

COÛT DE LA FORMATION

Nous contacter

Prise en charge potentielle par France Travail pour les demandeurs d'emploi, maintien droits chômage ou rémunération.

Loïc Boulier, maraîcher accueillant

« En étant présente toute l'année sur les 3 fermes, Justine apprend des méthodes différentes avec des pédagogies différentes. Elle s'approprie le métier, cette expérience lui permettra de faire ses propres choix. Elle nous apporte un oeil neuf et une efficacité dans les tâches réalisées. Elle fait le lien entre nous maraîchers : elle est comme une messagère. »



MÉTHODES UTILISÉES :

De l'immersion pratique sur **3 fermes** : à raison d'**1 jour/semaine** sur chacune des fermes pendant **toute l'année**. Des paysans accueillants qui vous transmettent **savoirs et expériences**

De l'**immersion courte** sur d'autres fermes

Des **formations collectives entrepreneuriales et techniques** spécifiques à votre filière d'installation. Elles sont dispensées par Initiatives Paysannes et ses partenaires [Le Gerموir, A Petits Pas, Bio en Hauts-de-France, CIVAM ...]

Un **parcours personnalisé** composé de :

- Temps de construction de projet : accompagnement individuel, travail personnel sur votre projet, pour la construction de votre réseau, pour vos démarches professionnelles
- Temps réflexif pour faire le point sur vos stages

**DURÉE : JUSQU'À 1820 H SUR 12 MOIS,
336 H THÉORIQUES ET 1 484H DE PRATIQUE**

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Réalisation d'un **dossier** écrit sur votre projet d'installation
- **Présentation de votre projet** devant un jury composé de paysans (évaluation des compétences entrepreneuriales)

Philippe de Saint-Louvent, stagiaire APTEA

« APTEA est riche de ses stages tout au long de l'année. On a le temps de voir toutes les saisons et d'aborder tous les thèmes du maraîchage, ce qui m'a apporté des connaissances techniques, étayées par des formations théoriques en salle . »

POUR PLUS D'INFORMATIONS ?

Participez aux réunions collectives d'informations en visio en décembre : **mardi 3 (10h00-11h30), vendredi 13 (18h30-20h00), vendredi 20 (12h00-13h30)**

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

Dossier de candidature disponible sur demande, **à nous retourner pour le 05/01/25**
Programme détaillé de la formation accessible auprès de Initiatives Paysannes



Nos partenaires



Contact :

Initiatives Paysannes

23-25 rue du dépôt 62 000 ARRAS

Animatrice Référente : Nathalie Degroote

06 44 08 69 18

installation@initiatives-paysannes.fr

Initiatives Paysannes accompagne les porteurs de projet en démarche agriculture sur le territoire des Hauts-de-France et met en place des initiatives pour améliorer le cadre de l'installation.

Partenaires financiers

